

Motion de Mme Virginie Keller Lopez, MM. Didier Bonny, Olivier Coste, Alain Dupraz, Pierre Losio, Alain Marquet et Christian Zaugg : «Rendons les espaces de rassemblement dans les écoles à nouveau utilisables».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 12 septembre 2001, dans le rapport M-64 A)

MOTION

Considérant:

- les nouvelles normes de sécurité en vigueur concernant l'utilisation des salles de réunion dans les écoles telles que les salles de gymnastique, salles de rythmique, les aulas, etc.;
- que ces nouvelles normes restreignent fortement les possibilités d'utilisation de ces salles en réduisant le nombre de personnes et d'enfants qui peuvent s'y réunir;
- que ces lieux sont les seuls espaces de rassemblement possibles pour les fêtes, les chorales, les réunions d'école,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à réexaminer l'adéquation de ces nouvelles normes de sécurité aux locaux scolaires;
- à étudier rapidement les travaux à réaliser pour adapter ces salles aux nouvelles normes de sécurité, si celles-ci sont déclarées incontournables;
- à établir dans les meilleurs délais la liste des travaux à entreprendre dans l'ensemble des locaux de réunion ou de rassemblement que la Ville met à la disposition du public, dans le but de les adapter aux nouvelles normes de sécurité.